



Appel de candidatures
Conseil d'administration de YWCA Canada
Élection de l'AAM 2021
Mars 2021

*Les candidatures doivent être présentées au plus tard le 19 avril 2021, par courriel, à l'adresse careers@ywcacanada.ca.
*De l'information sur le processus de nomination et des mises à jour sont disponible [ici](#).

Sièges disponibles

Huit sièges du conseil d'administration de YWCA Canada seront vacants à l'Assemblée annuelle des membres (AAM) du juin 2021. Pour combler ceux-ci, nous lançons un appel de candidatures, qui doivent être déposées par courriel à l'adresse mentionnée plus haut.

Les candidates doivent lire attentivement le contenu de cette trousse (et les ressources mises en lien) avant de soumettre une candidature. Elles y trouveront de l'information sur YWCA Canada, son conseil d'administration, les rôles et les responsabilités de ses administratrices et les processus de nomination et de sélection.

Cette trousse a été préparée par le comité de nomination de YWCA Canada. Pour toute question, veuillez vous adresser à la présidente du comité de nomination et membre du conseil national, Kate Nelischer : knelischer@gmail.com. Si le format de la trousse ou les demandes aux candidates posent un quelconque problème d'accès, veuillez communiquer avec Kate.

YWCA Canada

Constituée en 1893, YWCA Canada est une organisation caritative et bénévole qui sert d'organe de coordination national pour le mouvement YWCA au Canada. YWCA Canada est la plus ancienne et la plus importante organisation offrant des services polyvalents pour les femmes au pays. Nos associations membres viennent en aide aux femmes et aux filles dans neuf provinces et deux territoires, d'un océan à l'autre. YWCA Canada est le principal fournisseur de refuges pour femmes et enfants fuyant la violence au pays. Depuis 150 ans, YWCA Canada agit et plaide pour corriger les injustices que rencontrent les femmes et les filles, par l'entremise de recherches opportunes, de projets réactifs, d'initiatives proactives et de campagnes de sensibilisation utiles.

Avec son travail de plaidoyer éclairé, YWCA Canada vise à :

- [Mettre fin à la violence fondée sur le genre](#)
- [Instaurer un programme national de services de garde d'enfants](#)
- [Atteindre l'égalité économique](#)
- [Mettre fin à l'itinérance des femmes et des filles](#)

Gouvernance

YWCA Canada est une organisation fédérée. Nos membres sont des associations de la YWCA, organisations basées sur l'adhésion de membres qui fonctionnent comme des entités indépendantes. Toutes les associations membres sont autonomes et gouvernées par un conseil d'administration local.

YWCA Canada est une association membre de la YWCA Mondiale, un mouvement mondial œuvrant pour l'autonomisation, le leadership et les droits des femmes dans plus de 120 pays et 20 000 communautés locales.

Elle est gouvernée par des politiques établies par les règlements de la YWCA Mondiale et nos associations membres canadiennes et administrée par un conseil d'administration élu par les associations membres.

Le conseil d'administration national

Le conseil d'administration de YWCA Canada est chargé d'assurer la surveillance de l'organisation nationale et d'élaborer des plans stratégiques afin de remplir la mission de la YWCA. Ces plans sont soumis aux associations membres pour approbation et orientent le travail de l'organisation.

Structure

Le conseil national compte de 11 à 15 administratrices. Toutes les administratrices sont élues par les membres lors de l'AAM pour un mandat de quatre ans. Les administratrices peuvent occuper leurs fonctions pendant deux mandats, pour un total de huit ans.

Les administratrices doivent être membres d'une association membre de la YWCA. Les candidates qui ne le sont pas actuellement pourront adhérer à une association membre à leur nomination au conseil d'administration national.

Investissement de temps

Le conseil d'administration de YWCA Canada implique un investissement de temps important. Au minimum, les personnes nommées devraient être prêtes à respecter les engagements suivants :

- Se préparer et assister aux deux réunions en personne par année (qui commencent le vendredi soir, se poursuivent le samedi toute la journée et se terminent le dimanche en matinée).* Ces réunions ont généralement lieu la troisième fin de semaine de novembre et la troisième fin de semaine de février, toujours à Toronto. Les frais de transport, d'hébergement et de repas sont assumés par YWCA Canada.
- Se préparer et assister à l'AAM (qui dure normalement quatre jours), qui a lieu au début de juin et est organisée par une association membre. Le conseil tient également ses propres réunions à ce moment. Les frais de transport, d'hébergement et de repas sont assumés par YWCA Canada.
- Se préparer et participer aux conférences téléphoniques du conseil (environ six par année, d'une durée de deux heures). Les dates sont fixées longtemps à l'avance.
- Toutes les administratrices sont tenues de siéger à certains comités ou groupes de travail. Cela nécessite un investissement de temps supplémentaire pour les réunions, la préparation et la production de rapports.
- Un apprentissage et des lectures autonomes.
- Des communications par courriel fréquentes.
- Faire de la sensibilisation et agir à titre de ressource pour les associations membres régionales.

*Pour l'instant, ces réunions ont lieu à distance, par visioconférence, en raison de la COVID-19.

Valeurs et volonté d'apprendre

Les idéologies féministes, *womanist* et d'égalité entre les genres orientent le travail du conseil national. Ce dernier prend part à des séances d'apprentissage et de développement sur une base continue. Cela implique souvent de participer à des ateliers animés par des spécialistes et de faire soi-même des lectures et de la recherche en préparation des discussions de groupe prévues. Voici quelques-unes des activités récentes : atelier sur une gouvernance de conseil efficace, formation sur l'antiracisme, formation sur l'identité de genre et l'inclusion, formation en gouvernance et exercice des couvertures. Les candidates doivent avoir la volonté de s'investir avec respect dans ces efforts d'apprentissage, de réflexion et de croissance aux côtés des autres membres du conseil.

Politiques et documents importants

Il est recommandé que les candidates lisent attentivement le matériel suivant avant de soumettre leur candidature au conseil national. Elles pourront ainsi mieux comprendre les rôles et les structures du conseil national, les attentes pour chacune de ses membres et les priorités actuelles du travail du conseil :

- [Rapport annuel de YWCA Canada 2018-2019](#)
- [Politique contre le harcèlement du conseil national \(en anglais seulement\)](#)
- [Le protocole de respect mutuel de YWCA Canada \(en anglais seulement\)](#)
- [L'information sur le conseil national et le personnel actuels](#)
- [Nos campagnes de plaidoyer et nos soumissions politiques récentes](#)
- [Le cadre stratégique de YWCA Canada \(en anglais seulement\)](#)

Comité de nomination de YWCA Canada

Conformément aux règlements de YWCA Canada, le comité de nomination est chargé de préparer une liste de noms pour l'élection du conseil national. Cette liste est présentée pour examen et vote à l'AAM. Le comité de nomination a des responsabilités supplémentaires qui l'engagent à sonder les membres du conseil national une fois par année et à collaborer avec la présidente du conseil dans la nomination des membres du conseil aux postes de direction.

Le comité de nomination est un comité permanent de YWCA Canada. Ses membres sont élues par les membres durant l'AAM. La présidente du comité est membre du conseil d'administration national et est nommée à ce poste par la présidente du conseil national. Le comité de nomination compte cinq membres. Toutes les membres du comité de nomination doivent avoir de l'expérience à titre de bénévole ou d'employée de YWCA Canada ou d'une association membre. Ces membres exécutent le processus de nomination, mènent les entrevues et préparent une liste de candidates (en consultation avec la présidente du conseil national). Les membres actuelles sont :

- Kate Nelischer (présidente)
- Lynne Kent
- Francine Piché
- Ann Martell
- Jennifer Harrington

Critères de sélection du conseil

Le comité de nomination exécute son travail conformément aux conditions d'adhésion de YWCA Canada à la YWCA Mondiale, comme définies dans les règlements, qui stipulent que « toutes les administratrices de YWCA Canada doivent être des femmes », c.-à-d. qu'elles s'identifient comme femmes, et qu'« au moins vingt-cinq pour cent des administratrices et des déléguées aux réunions de la YWCA Mondiale doivent être de jeunes femmes ». Les jeunes femmes doivent avoir de 18 à 30 ans au moment de leur nomination.

Le conseil a besoin de disposer d'une grande diversité d'expériences et de compétences. La YWCA vise à s'assurer que le conseil d'administration soit inclusif et qu'il reflète les populations qu'il sert, et par le biais de pratiques de nomination réactives, la diversité de la direction de la YWCA est accrue. YWCA Canada s'engage résolument à favoriser l'équité dans ses politiques, ses pratiques et ses programmes. YWCA Canada appuie la diversité dans l'ensemble du mouvement, y compris au sein de son conseil et de ses comités, et encourage particulièrement les candidatures de femmes de couleur; de femmes des Premières Nations, métisses et inuites; de femmes en situation de handicap; de femmes LGBTQIA2s+; de jeunes femmes et d'autres femmes pouvant faire accroître la diversité des perspectives, des compétences, des expériences vécues et des idées. Les personnes nommées sont invitées à s'identifier comme membres de l'un ou l'autre de ces groupes, ou d'autres groupes, mais ne sont en aucun cas tenues de le mentionner si elles ne souhaitent pas le faire.

« *From Intent to Impact – the YWCA Leadership Diversity Strategy* » (2015) façonne le travail du comité de nomination dans la sélection de candidates au conseil national. Parmi les passages particulièrement applicables, on retrouve :

- Objectif : « Des milieux équitables améliorés à travers le mouvement qui favorisent le développement d'un leadership diversifié. »

- Stratégie : « Le développement de modèles de pratiques exemplaires relatives aux politiques, procédures et stratégies de recrutement du personnel de direction de l'organisation et du conseil. La mise en place de modèles de pratiques exemplaires conçus par YWCA Canada dans toutes les associations membres. »
- Résultats exploitables : « Cerner et faire tomber les barrières structurelles au sein de YWCA Canada et de ses associations membres. L'adoption de pratiques exemplaires pour le mouvement. »

En plus de se fonder sur les principes mentionnés plus haut, le comité de nomination étudie les candidatures sur la base des critères suivants :

Critères	Fondement
Diversité	<p>Le conseil national devrait refléter les populations servies par la YWCA. Au moment d'évaluer la composition du conseil national, le comité de nomination tiendra compte de la représentation des groupes suivants (les candidatures considérées ne s'y limitent toutefois pas) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Femmes racisées ● Personnes genderqueer, non binaires, au genre fluide ou de genres divers ● Femmes autochtones et personnes bispirituelles ● Femmes noires ● Femmes en situation de handicap ● Femmes sourdes ● Femmes aveugles ● Femmes malvoyantes ● Femmes LGBTQIA2s+ ● Jeunes femmes (18-30 ans) ● Femmes francophones ● Femmes réfugiées ou immigrantes ● Femmes aux expériences vécues pertinentes pour le travail de la YWCA ● Femmes qui parlent couramment le français ou une langue autochtone (en plus de l'anglais) <p>Les administratrices doivent appuyer la YWCA Canada dans son engagement de garantir l'équité dans ses politiques, ses pratiques et ses programmes.</p> <p>Les administratrices doivent appuyer YWCA Canada dans son engagement de favoriser la diversité et l'inclusion à travers le mouvement.</p> <p>Les administratrices doivent démontrer un engagement antérieur envers des questions d'équité, de diversité et d'inclusion dans leurs activités professionnelles ou de bénévolat.</p>
Compétences	<p>Les compétences suivantes sont généralement considérées comme nécessaires ou souhaitables pour bien orienter le conseil et la PDG. Les administratrices ne doivent pas toutes posséder de l'expérience professionnelle ou de bénévolat dans ces domaines (présentés par ordre alphabétique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances en matière d'anti-oppression et d'antiracisme ● Développement communautaire ● Développement des fonds ● Droit ● Élaboration de politiques ● Finances

	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du risque • Gouvernance • Logement et immobilier • Marketing et communications • Planification stratégique • Questions relatives à l'égalité des genres • Ressources humaines • Vérification
Valeurs	<p>Les caractéristiques suivantes sont absolument essentielles dans le recrutement de nouvelles membres du conseil :</p> <p><i>Engagement envers les questions féministes, womanist et/ou relatives à l'égalité entre les genres</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les administratrices doivent s'engager à assurer l'égalité des femmes du monde entier et, préféablement, être bien informées sur les enjeux pertinents et prêtes à défendre le plaidoyer de la YWCA. • Les administratrices doivent démontrer leur engagement envers le bénévolat et reconnaître le rôle positif que remplit le secteur bénévole. • Le travail des administratrices est orienté par les idéologies féministes, <i>womanist</i> et d'égalité entre les genres <p><i>Leadership</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les administratrices doivent pouvoir développer une vision et élaborer des stratégies pour en assurer la réalisation • Les administratrices doivent être en mesure d'orienter leurs efforts vers une perspective nationale à long terme conforme à la philosophie du mouvement • Les administratrices doivent être capables de travailler avec les autres membres du conseil et les partenaires <p><i>Intégrité et responsabilité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les administratrices doivent avoir fait preuve d'intégrité et appliqué des normes éthiques élevées dans leurs activités personnelles, professionnelles et de bénévolat, et doivent être prêtes à mettre en œuvre les décisions du conseil et à en assumer la responsabilité. • Les administratrices doivent comprendre les fonctions et les responsabilités d'un conseil d'administration. • Les administratrices doivent promouvoir l'inclusion et la diversité avec ardeur, compassion et courage • Les administratrices devraient être en mesure de contribuer à la culture du conseil, qui se démarque par son intégrité, son assiduité et sa participation active. <p><i>Jugement éclairé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les administratrices doivent être en mesure de prodiguer des conseils judicieux et réfléchis sur un large éventail de questions. • Les administratrices doivent s'engager dans une pratique d'apprentissage et d'autoréflexion continue.

	<p><i>Contribution financière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les administratrices doivent être prêtes à faire une contribution financière à YWCA Canada (<u>strictement en fonction de leurs moyens</u>), pour démontrer leur engagement et établir leur crédibilité, dans l'éventualité où elles seraient appelées à solliciter les dons d'autres personnes. <p><i>Confiance et maturité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les administratrices doivent voir la performance du conseil dans son ensemble plutôt que d'un point de vue individuel et devraient traiter les autres avec respect dans l'exécution de leurs fonctions au sein de la YWCA. <p><i>Disponibilité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les administratrices doivent être désireuses et capables d'investir le temps et les efforts nécessaires pour participer pleinement à la gouvernance de l'organisation.
Représentation géographique	Est et Ontario Ouest Nord Québec
Expérience relative à la YWCA / un conseil / une organisation paire	<p><i>Mission et vision</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les administratrices doivent s'engager à soutenir la mission, la vision et les objectifs de YWCA Canada ainsi que son rôle dans la YWCA Mondiale et faire preuve d'alignement avec la mission, la vision et les objectifs <p><i>Expérience relative à la YWCA / un conseil / une organisation paire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les administratrices doivent s'être impliquées auprès de YWCA Canada, au niveau local ou national, comme employées ou bénévoles Jusqu'à 20 % du conseil peut être composé de membres qui n'ont pas d'expérience antérieure avec la YWCA. Ces administratrices doivent être dotées d'une expérience antérieure pertinente et d'un profond engagement envers la mission et les valeurs de YWCA Canada. Leur candidature ne sera considérée que si le bassin de candidates avec de l'expérience au sein de la YWCA ne satisfont pas aux objectifs cités dans l'appel à candidatures. <p><i>Adhésion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Au moment de leur élection au conseil national, les administratrices doivent être membres en règle d'une association membre du Canada.
Taille et type d'AM	Petite, moyenne, grande Milieu urbain ou rural
Âge	25 % des membres du conseil doivent être âgées de 18 à 30 ans au moment de leur nomination, comme l'exige la YWCA Mondiale.
Langue	YWCA Canada vise à assurer la représentation des femmes qui parlent anglais, français et des langues autochtones au conseil national.
Conflits d'intérêts	Les membres du conseil national ne devraient pas être des employées actuelles de la YWCA.

Priorité pour 2021

Cette année, le comité de nomination cherche tout particulièrement à recruter une diversité de candidates ayant de l'expérience dans les domaines suivants. Toutefois, cette liste ne se veut pas exclusive et nous encourageons toute personne souhaitant siéger au conseil à poser sa candidature.

- Droit et gouvernance
- Finances
- Élaboration de politiques
- Ressources humaines

Soutien pour les nouvelles administratrices

Le conseil national est conscient que le fait de se joindre à un nouveau conseil apporte son lot de difficultés. Il faut intégrer une foule d'informations nouvelles, apprendre de nouveaux processus et rencontrer de nouvelles personnes. Comme le conseil national accueille de nouvelles administratrices aux expériences antérieures variées, il s'efforce de les soutenir et de les accueillir pour qu'elles se sentent bienvenues et les invite à poser des questions et à demander de l'aide quand elles en sentent le besoin.

Les nouvelles administratrices reçoivent une trousse d'orientation qui contient de l'information sur le conseil national, notamment les responsabilités des membres du conseil, la constitution, les règlements et des renseignements sur les comités. Cette trousse doit être passée en revue avant la première réunion du conseil national en septembre (par téléphone). De plus, une séance d'orientation pour les nouvelles administratrices a lieu lors de la première réunion en personne (en novembre), où des administratrices actuelles et des employées feront une présentation et il sera possible de poser des questions.

Le conseil national est conscient qu'il faut beaucoup de temps avant qu'une nouvelle administratrice se sente à l'aise dans ses nouvelles fonctions. Chaque nouvelle membre est jumelée avec une membre actuelle pour recevoir de l'encadrement et du soutien tout au long de sa première année de service.

Nominations

Les candidates intéressées sont priées de remplir la trousse de mise en candidature aux pages suivantes et de la soumettre (en format Word ou PDF) avec leur CV à jour ou un résumé de leur expérience et de leurs compétences et toute autre information qu'elles voudraient fournir au comité.

Veuillez noter que les candidates doivent inclure les coordonnées de deux personnes en référence. Si une candidate a de l'expérience avec une association membre de la YWCA ou une organisation paire, l'une de ces références doit être liée à la YWCA.

La date limite de soumission des candidatures est le 19 avril 2021. Pour toute question, veuillez communiquer avec Kate Nelischer, présidente du comité de nomination, à l'adresse knelischer@gmail.com. Les candidates seront convoquées en entrevue en mai.

Trousse de mise en candidature Conseil d'administration de YWCA Canada

Nom complet :

Pronoms (inscrire des pronoms non binaires n'engendrera pas de disqualification) :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Adresse de domicile :

Date de naissance :

Association membre de la YWCA et poste (personnel/bénévole) :

Si la candidate n'a pas d'expérience auprès d'une association membre de la YWCA, de l'expérience antérieure pertinente est requise.

Références

Veuillez fournir les coordonnées de deux personnes en référence. Au moins l'une d'elles doit être une représentante de la YWCA (employée ou membre du conseil d'une association membre ou employée du bureau national) si la candidate possède de l'expérience au sein de la YWCA.

Référence n° 1	Référence n° 2
Nom :	Nom :
Poste :	Poste :
Relation :	Relation :
Courriel :	Courriel :
Numéro de téléphone :	Numéro de téléphone :

Questions

Veuillez limiter vos réponses à 100 ou 200 mots.

1. Pourquoi voulez-vous siéger au conseil d'administration de YWCA Canada?
2. Quelles compétences et quelle expérience mettrez-vous à profit au conseil d'administration de YWCA Canada?
3. Veuillez décrire votre compréhension de la mission et de la vision de YWCA Canada, de même que toute implication antérieure dans le mouvement YWCA. Si vous n'avez pas d'expérience au sein du mouvement YWCA, veuillez décrire toute autre expérience pertinente ainsi que votre compréhension de la mission et de la vision de la YWCA.
4. Le travail des administratrices est orienté par les idéologies féministes, *womanist* et d'égalité entre les genres. Veuillez décrire de quelle manière vos activités professionnelles ou de bénévolat intègrent ces philosophies.
5. Comme mentionné dans l'appel à candidatures, YWCA Canada s'engage résolument à assurer l'équité dans

ses politiques, ses pratiques et ses programmes. YWCA Canada appuie la diversité dans l'ensemble du mouvement, y compris au sein de son conseil et de ses comités, et encourage particulièrement les candidatures de jeunes femmes de 18 à 30 ans; de femmes des Premières Nations, métisses et inuites; de femmes en situation de handicap; de femmes LGBTQIA2s+ et d'autres femmes pouvant contribuer à la diversification des idées. Si vous désirez vous identifier comme membre d'un de ces groupes ou d'un autre, faites-le ci-dessous. Veuillez noter que ce n'est pas une obligation.

Veuillez joindre votre CV et toute autre information pertinente que vous souhaitez que le comité examine.